

Les bons tuyaux de la police : conseils de prudence

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-Pierre Crettenand

Dans notre dernière chronique il a encore été question des voleurs et des voleuses à l'astuce.

Plusieurs personnes m'ont demandé la recette permettant de détecter ces visiteurs indésirables. Elle est difficile à fournir, reconnaissons-le!

Toutefois, en découpant le présent article que vous conserverez bien en évidence près de votre porte d'entrée ou à côté de votre téléphone, vous ne pourrez pas échapper à la petite bête qui vous mettra la puce à l'oreille le moment venu...



Conseils de prudence



1. Sachez qu'il existe des voleurs et voleuses qui cherchent à vous mettre en confiance par toutes sortes de subterfuges et à se faire admettre dans les habitations.
2. Vous pouvez les rencontrer dans la rue, dans l'escalier ou sur le pas de porte.
3. En conséquence, ne conservez pas chez vous des sommes inconsidérées, ni bijoux ni autres valeurs en quantité.
4. Une première précaution est de n'ouvrir qu'après avoir regardé au travers du judas.
5. Si vous avez été prévoyant(e), vous aurez fait installer un entrebâilleur ou une solide chaîne de porte.
6. Gardez les visiteurs importuns ou inconnus sur le pas de la porte; au besoin, appelez à l'aide et faites-vous accompagner par la concierge ou un voisin.
7. Faites-vous présenter des papiers d'identité ou une carte de légitimation. Notez les identités. Les personnes bien intentionnées n'en prendront point ombrage.
8. En cas de doute, téléphonez au service ou à l'organisme qu'ils sont sensés représenter (police, régie, gérance, etc.).
9. Redoublez de méfiance lorsque vous avez affaire à plusieurs individus ou que d'autres surgissent en cours de visite.
10. Lorsque manifestement vous êtes en présence de personnes malintentionnées ou sur le point de commettre quelque délit, pas d'hésitation: appelez la police en faisant le numéro 117.
11. Agissez de même lorsque vous avez été volé ou escroqué car le temps qui passe est l'allié du voleur.
12. Sans frais aucun pour, la police est à votre service.